

**Commission de transport Ontario Northland**  
**États financiers consolidés**

**Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023**

# Commission de transport Ontario Northland

## États financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

---

### Table des matières

<b>Responsabilité de la direction</b>	<b>2</b>
<b>Rapport de l'auditeur indépendant</b>	<b>3-4</b>
<b>États financiers</b>	
État consolidé de la situation financière	<b>5</b>
État consolidé des résultats et de l'évolution du déficit net	<b>6</b>
État consolidé des flux de trésorerie	<b>7</b>
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	<b>8-30</b>

---

## Responsabilité de la direction

---

La direction de la Commission de transport Ontario Northland est responsable de l'intégrité et de la présentation fidèle des états financiers consolidés et des autres informations incluses dans le rapport annuel. Les états financiers consolidés ont été préparés selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. La préparation des états financiers consolidés comporte nécessairement l'utilisation des meilleures estimations et de jugements de la direction, particulièrement lorsque la comptabilisation des opérations affectant la période courante ne peut être effectuée avec certitude qu'au cours d'une période ultérieure. Toute l'information financière présentée dans le rapport annuel concorde avec les états financiers consolidés.

La Commission maintient des systèmes de contrôles comptables internes conçus pour fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est exacte et fiable, que les actifs et passifs de la Commission sont correctement comptabilisés et que les actifs sont protégés.

La Commission est chargée de s'assurer que la direction s'acquitte de ses responsabilités à l'égard du contrôle interne et de la présentation de l'information financière. La Commission se réunit avec la direction et les auditeurs externes pour s'assurer que chacun s'est acquitté de ses responsabilités. Les présents états financiers consolidés ont été révisés et approuvés par la Commission.

Les présents états financiers consolidés ont été audités par la vérificatrice générale de l'Ontario, dont la responsabilité est d'exprimer une opinion sur la fidélité de l'image donnée par ces états financiers consolidés selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Le rapport de l'auditeur indépendant qui suit présente l'étendue de l'examen de l'auditeur et son opinion.



Chad Evans  
Président-directeur général



Natalie Park  
Directrice des finances

North Bay, Ontario  
Le 14 juillet 2023



Office of the Auditor General of Ontario  
Bureau de la vérificatrice générale de l'Ontario

**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

À la Commission de transport Ontario Northland

**Opinion**

J'ai effectué l'audit des états financiers consolidés de la Commission de transport Ontario Northland (la « Commission »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 mars 2023, et les états consolidés des résultats et de l'évolution du déficit net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de la Commission au 31 mars 2023, ainsi que des résultats consolidés de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

**Fondement de l'opinion**

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Je suis indépendante de la Commission conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et je me suis acquittée des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

**Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Commission à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Commission a l'intention de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Commission.

**Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés**

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Box 105, 15th Floor  
20 Dundas Street West  
Toronto, Ontario  
M5G 2C2  
416-327-2381  
fax 416-326-3812

B.P. 105, 15<sup>e</sup> étage  
20, rue Dundas ouest  
Toronto (Ontario)  
M5G 2C2  
416-327-2381  
télécopieur 416-326-3812

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Commission;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Commission à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenue d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Commission à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

La vérificatrice générale,



Toronto (Ontario)  
Le 14 juillet 2023

Bonnie Lysyk, MBA, FCPA, FCA, ECA

**Commission de transport Ontario Northland**  
**État consolidé de la situation financière**  
(en milliers de dollars)

Au 31 mars	2023	2022 (retraité)
<b>Actifs</b>		
<b>Court terme</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	20 388 \$	11 923 \$
Débiteurs (déduction faite d'une provision de 78 \$; 95 \$ en 2022)	40 973	53 650
Stocks	25 089	16 130
Charges payées d'avance	2 175	1 695
	<b>88 625</b>	<b>83 398</b>
<b>Encaisse affectée</b> (Notes 3 et 7)	<b>2 000</b>	<b>2 000</b>
<b>Immobilisations</b> (Note 4)	<b>620 422</b>	<b>549 807</b>
	<b>711 047 \$</b>	<b>635 205 \$</b>
<b>Passifs et actif net</b>		
<b>Court terme</b>		
Créditeurs et charges à payer	32 002 \$	29 860 \$
Tranche à court terme de la dette à long terme (Note 9)	111	107
Produits reportés	38 798	42 756
	<b>70 911</b>	<b>72 723</b>
<b>Apports reportés</b> (Note 7)	<b>2 000</b>	<b>2 000</b>
<b>Apports reportés afférents aux immobilisations</b> (Note 8)	<b>549 436</b>	<b>474 122</b>
<b>Dette à long terme</b> (Note 9)	<b>926</b>	<b>1 037</b>
<b>Obligation constituée au titre des avantages autres que de retraite</b> (Note 5)	<b>85 935</b>	<b>89 647</b>
<b>Obligation liée à la mise hors service d'immobilisations</b> (Note 10)	<b>2 881</b>	<b>3 189</b>
<b>Passif au titre des sites contaminés</b> (Note 11)	<b>4 071</b>	<b>6 675</b>
	<b>716 160</b>	<b>649 393</b>
<b>Déficit net</b>		
Non affecté	<b>(5 113)</b>	<b>(14 188)</b>
	<b>711 047 \$</b>	<b>635 205 \$</b>

Éventualités (Note 14)

Engagements (Note 15)

Approuvé au nom de la Commission :



Président  
Alan Spacek



Vice-président  
RJ Falconi

**Commission de transport Ontario Northland**  
**État consolidé des résultats et de l'évolution du déficit net**  
(en milliers de dollars)

<b>Pour l'exercice terminé le 31 mars</b>	<b>2023</b>	<b>2022</b> (retraité)
<b>Produits</b>		
Ventes et autres (Note 13)	94 583 \$	71 673 \$
Apports du gouvernement (Note 12)	53 743	44 848
	<u>148 326</u>	<u>116 521</u>
<b>Charges (Note 13)</b>		
Main-d'œuvre et avantages sociaux (Note 5)	70 723	62 766
Matériaux et pièces	32 973	22 146
Services	10 729	10 520
Fournitures et matériel	5 346	5 202
Autres charges (Note 17)	10 187	9 715
Coûts liés au développement technologique (Notes 4 et 8)	5 268	3 734
Intérêts sur la dette à long terme (Note 9)	54	59
Gain sur la vente d'immobilisations	(1 020)	(722)
Charge de désactualisation (Note 6)	223	96
Avantages sociaux futurs (Note 5)	863	10 398
	<u>135 346</u>	<u>123 914</u>
<b>Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges pour l'exercice avant amortissement</b>	<b>12 980</b>	<b>(7 393)</b>
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations (Note 8)	18 531	17 227
Amortissement de l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations	(31)	(59)
Amortissement des immobilisations	(22 405)	(21 273)
	<u>(3 905)</u>	<u>(4 105)</u>
<b>Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges pour l'exercice</b>	<b>9 075 \$</b>	<b>(11 498) \$</b>
<b>Déficit net non affecté, au début de l'exercice</b>	<b>(14 188) \$</b>	<b>(860) \$</b>
Adoption d'une nouvelle norme comptable pour le secteur public (Note 21)	-	(1 830)
<b>Déficit net non affecté, au début de l'exercice après le retraitement</b>	<b>(14 188)</b>	<b>(2 690)</b>
<b>Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges pour l'exercice</b>	<b>9 075</b>	<b>(11 498)</b>
<b>Déficit net non affecté, à la fin de l'exercice</b>	<b>(5 113) \$</b>	<b>(14 188) \$</b>

**Commission de transport Ontario Northland**  
**État consolidé des flux de trésorerie**  
(en milliers de dollars)

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2023	2022 (retraité)
<b>Flux de trésorerie provenant des (utilisés par les)</b>		
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges pour l'exercice	9 075 \$	(11 498) \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations	22 405	21 273
Amortissement de l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations	31	59
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(18 531)	(17 227)
Charge de désactualisation	223	96
Passif au titre des sites contaminés	(2 604)	-
Gain sur disposition d'immobilisations	(1 020)	(722)
Charge au titre des avantages sociaux futurs (Note 5)	863	10 398
	<u>10 442</u>	<u>2 379</u>
Variation du solde des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	12 677	(39 291)
Stocks	(8 959)	3 951
Charges payées d'avance	(480)	(421)
Créditeurs et charges à payer	2 142	(3 238)
Produits reportés	(3 958)	35 499
	<u>11 864</u>	<u>(1 121)</u>
<b>Activités d'investissement en immobilisations</b>		
Achat d'immobilisations	(94 095)	(58 545)
Produit de la vente d'immobilisations	1 283	965
	<u>(92 812)</u>	<u>(57 580)</u>
<b>Activités de financement</b>		
Remboursement de capital sur la dette à long terme	(107)	(101)
Apports reportés afférents aux immobilisations	94 095	58 545
Prestations autres que de retraite versées	(4 575)	(5 220)
	<u>89 413</u>	<u>53 224</u>
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et équivalents de trésorerie au cours de l'exercice</b>		
	8 465	(5 477)
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie, au début de l'exercice</b>		
	<u>13 923</u>	<u>19 400</u>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la fin de l'exercice</b>		
	<u>22 388 \$</u>	<u>13 923 \$</u>
<b>Représenté par</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	20 388 \$	11 923 \$
Encaisse affectée (Note 3)	2 000	2 000
	<u>22 388 \$</u>	<u>13 923 \$</u>

---

# Commission de transport Ontario Northland

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

(en milliers de dollars)

Exercice terminé le 31 mars 2023

---

### 1. Nature des activités

La Commission de transport Ontario Northland (la « Commission ») est un organisme de la Couronne qui relève du ministère des Transports. La Commission offre une variété de services, y compris le transport ferroviaire de marchandises et de passagers, le service d'autocar ainsi que des services de remise à neuf et de réparation, principalement dans le nord de l'Ontario.

La Commission tire ses revenus de la fourniture de services de transport. Elle reçoit également une subvention de fonctionnement annuelle ainsi qu'une subvention de capital du gouvernement de l'Ontario. La capacité de la Commission à maintenir son exploitation et à remplir son mandat dépend du soutien financier continu de la province.

Les états financiers consolidés comprennent les activités de la filiale en propriété exclusive, Nipissing Central Railway Company, qui loue tous ses actifs à la Commission.

À titre d'organisme de la Couronne sans but lucratif de la province, la Commission est exonérée de l'impôt sur le revenu. Cette exemption s'applique également à sa filiale en propriété exclusive. Par conséquent, les présents états financiers ne présentent aucune provision pour impôts.

---

### 2. Principales méthodes comptables

Les présents états financiers consolidés sont préparés selon le Manuel de comptabilité de Comptables professionnels agréés du Canada pour le secteur public, qui énonce les principes comptables généralement reconnus pour les organismes sans but lucratif du secteur public au Canada. L'organisme a choisi d'utiliser les normes s'appliquant aux organismes sans but lucratif, qui comprennent les chapitres SP 4200 à SP 4270. Les présents états financiers consolidés reposent sur les principales méthodes comptables suivantes :

#### ***Base de consolidation***

Les états financiers consolidés comprennent les actifs, les passifs et les activités de Nipissing Central Railway Company, la filiale en propriété exclusive. Les opérations et les soldes interentités ont été éliminés lors de la préparation de ces états financiers consolidés.

#### ***Trésorerie et équivalents de trésorerie***

La trésorerie comprend les fonds en caisse, les soldes de comptes détenus auprès de banques et les fonds grevés d'une affectation externe.

#### ***Débiteurs***

Les débiteurs sont évalués au coût après amortissement et présentés déduction faite de la provision pour créances douteuses.

#### ***Charges payées d'avance***

Les charges payées d'avance comprennent les charges liées à l'assurance, à l'impôt municipal et aux frais de technologie annuels. Elles sont comptabilisées au coût et imputées aux charges engagées pendant les périodes au cours desquelles des bénéfices en sont tirés.

---

# Commission de transport Ontario Northland

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

(en milliers de dollars)

Exercice terminé le 31 mars 2023

---

### 2. Principales méthodes comptables (suite)

#### **Stocks**

Les matériaux et les fournitures sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette selon la méthode du coût moyen pondéré. La Commission utilise les mêmes formules d'établissement du coût pour tous les stocks dont la nature et l'usage sont similaires. La Commission examine régulièrement la valeur des articles en stock et comptabilise les dépréciations et les sorties de bilans en fonction de son évaluation des stocks à rotation lente ou désuets. Quand la valeur de réalisation nette est inférieure à la valeur comptable, la valeur des stocks est réduite d'un montant correspondant à la baisse de valeur. Lorsque les circonstances qui avaient auparavant causé une baisse de la valeur des stocks n'existent plus, la dépréciation antérieure fait l'objet d'une reprise.

#### **Immobilisations**

Les immobilisations sont présentées au coût d'acquisition moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de vie utile estimative des actifs.

Les durées de vie utile estimatives des principales catégories d'immobilisations s'établissent comme suit :

Terrain	Pas d'amortissement
Voies	De 20 à 100 ans
Bâtiments	De 20 à 50 ans
Matériel	De 3 à 40 ans
Autocar	10 ans

Aucun amortissement n'est prévu pour les actifs en cours de construction tant qu'ils ne sont pas mis en service.

#### **Dépréciation des immobilisations**

Les immobilisations faisant l'objet d'un amortissement sont soumises à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent qu'une immobilisation pourrait ne pas contribuer à la capacité de la Commission de fournir des services. La recouvrabilité est mesurée en comparant la valeur comptable aux flux de trésorerie futurs non actualisés estimatifs qui devraient être générés par l'actif. Si la valeur comptable de l'actif excède ses flux de trésorerie futurs estimatifs, une charge de dépréciation est constatée à l'égard de l'actif et de tout apport reporté afférent aux immobilisations connexe pour un montant égal à l'excédent de la valeur comptable de l'actif par rapport à sa juste valeur. Lorsque des prix cotés sur le marché ne sont pas disponibles, la Commission utilise les flux de trésorerie futurs actualisés à un taux proportionnel aux risques associés au recouvrement de l'actif en tant qu'estimation de la juste valeur.

#### **Comptabilisation des produits**

Les produits de toutes sources sont comptabilisés lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies :

- a) Des services sont fournis ou des produits sont livrés aux clients;
- b) Il existe une indication claire qu'un arrangement existe;
- c) La réception du montant est raisonnablement assurée.

Les produits provenant de passagers sont comptabilisés lorsque le service de transport est fourni.

Les produits tirés des contrats sont comptabilisés selon la méthode de l'avancement des travaux à mesure que les activités prévues au contrat sont réalisées. La Commission évalue le degré d'avancement des travaux en fonction des jalons prédéfinis d'un projet. Lorsque les montants facturés au fur et à mesure de l'avancement des travaux en vertu du contrat dépassent les produits gagnés, un passif appelé « produits reportés » est comptabilisé à l'état consolidé des résultats et de l'évolution du déficit net.

---

# Commission de transport Ontario Northland

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

(en milliers de dollars)

Exercice terminé le 31 mars 2023

---

### 2. Principales méthodes comptables (suite)

#### **Comptabilisation des produits (suite)**

La Commission comptabilise les apports du gouvernement provincial selon la méthode du report comme suit :

- Les apports non affectés sont comptabilisés comme produits lorsque ceux-ci sont reçus ou à recevoir si leurs montants peuvent être estimés de manière raisonnable et si le recouvrement est raisonnablement assuré;
- Les apports grevés d'une affectation externe qui sont liés aux charges d'exploitation sont comptabilisés comme produits lorsque les charges connexes sont engagées;
- La Province rembourse à la Commission le coût de certaines immobilisations destinées à être utilisées pour l'exploitation. La Commission comptabilise ces apports comme apports reportés afférents aux immobilisations. Ces derniers sont amortis en déduction des produits selon la méthode de l'amortissement linéaire à des taux correspondant à ceux des immobilisations connexes.

#### **Avantages sociaux futurs**

*Régimes de retraite* – Les employés admissibles de la Commission participent au Régime de retraite des fonctionnaires et au Compte des avantages sociaux supplémentaires des fonctionnaires. La Commission comptabilise sa participation au Régime de retraite des fonctionnaires et au Compte des avantages sociaux supplémentaires des fonctionnaires, qui sont des régimes de retraite à prestations déterminées interentreprises, comme elle le ferait pour des régimes à cotisations déterminées.

La Province de l'Ontario, qui est l'unique promoteur du Régime de retraite des fonctionnaires et du Compte des avantages sociaux supplémentaires des fonctionnaires, détermine les versements annuels de la Commission aux régimes et est responsable de s'assurer que les régimes de retraite sont financièrement viables. Les surplus ou passifs non capitalisés découlant d'une évaluation actuarielle en vertu de la loi ne constituent pas des actifs ou des obligations de la Commission. Par conséquent, les cotisations de la Commission sont comptabilisées comme s'il s'agissait de régimes de retraite à cotisations déterminées et comme si les cotisations de la Commission étaient passées en charges au cours de la période pendant laquelle elles sont exigibles.

*Régimes d'avantages autres que de retraite* – La Commission offre à ses employés des avantages postérieurs au départ à la retraite non liés aux régimes de retraite, tels que l'assurance vie de groupe, l'assurance maladie et l'assurance invalidité de longue durée, par l'entremise de régimes à prestations déterminées. Les coûts associés à ces avantages sociaux futurs sont déterminés sur une base actuarielle au moyen de la méthode de répartition des prestations au prorata des services et des hypothèses actuarielles les plus probables. De plus, à titre d'employeur visé par l'annexe 2 en vertu de la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail (la « CSPAAT », aussi appelée « WSIB »), la Commission comptabilise les indemnités d'accidents du travail selon la méthode de la comptabilité d'exercice en utilisant les coûts déterminés au moyen de calculs actuariels.

Les charges comprennent les coûts des services courants, les intérêts et ajustements découlant de modifications apportées aux régimes, les changements aux hypothèses et les gains actuariels nets ou pertes actuarielles nettes. Ces charges sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel les employés rendent des services à la Commission.

---

# Commission de transport Ontario Northland

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

(en milliers de dollars)

Exercice terminé le 31 mars 2023

---

### 2. Principales méthodes comptables (suite)

#### **Conversion des devises**

Les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de l'état consolidé de la situation financière. Les produits et les charges sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de transaction. Les gains et les pertes réalisés et non réalisés sont inclus dans le calcul de l'excédent des produits par rapport aux charges.

Le 1<sup>er</sup> avril 2021, la Commission a fait le choix irrévocable de comptabiliser tous les gains et pertes de change non réalisés découlant de tous les actifs ou passifs financiers directement à l'état consolidé des résultats et de l'évolution du déficit net.

#### **Estimations comptables**

La préparation des états financiers consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui peuvent avoir une incidence sur les montants déclarés au titre des actifs et des passifs et sur les montants déclarés au titre des produits et des charges pour l'exercice visé.

Les éléments significatifs qui requièrent l'utilisation d'estimations par la direction incluent la durée de vie utile des immobilisations corporelles, la provision pour moins-value des débiteurs et des stocks, le passif au titre des sites contaminés, l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations et les obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi non liés aux régimes de retraite. Par leur nature, ces estimations sont sujettes à l'incertitude de mesure.

#### **Instruments financiers**

La Commission classe ses instruments financiers comme étant évalués à la juste valeur ou au coût après amortissement. La méthode comptable pour chaque catégorie est la suivante :

##### **Juste valeur**

Cette catégorie comprend la trésorerie et équivalents de trésorerie, qui est initialement comptabilisée au coût et, ultérieurement, à la juste valeur.

Les coûts de transaction associés aux instruments financiers classés comme étant évalués à la juste valeur sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés.

##### **Coût après amortissement**

Cette catégorie comprend les débiteurs, les créditeurs et charges à payer ainsi que la dette à long terme. Ceux-ci sont d'abord comptabilisés au coût et, ultérieurement, au coût après amortissement en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, moins toute perte de valeur sur les actifs financiers, sauf pour les apports, qui sont initialement comptabilisés à la juste valeur.

Les coûts de transaction associés aux instruments financiers classés comme étant évalués au coût après amortissement sont ajoutés à la valeur comptable de l'instrument.

Les réductions de valeur des actifs financiers de la catégorie évaluée au coût après amortissement sont comptabilisées lorsque le montant d'une perte est connu avec suffisamment de précision et qu'il n'y a aucune perspective réaliste de recouvrement. Les actifs financiers sont alors ramenés à leur valeur de recouvrement nette et la réduction de valeur est comptabilisée à l'état consolidé des résultats et de l'évolution du déficit net.

---

# Commission de transport Ontario Northland

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

(en milliers de dollars)

Exercice terminé le 31 mars 2023

---

### 2. Principales méthodes comptables (suite)

#### ***Adoption d'une nouvelle norme comptable pour le secteur portant sur les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations***

Un passif au titre d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation est comptabilisé lorsqu'il existe une obligation juridique qui oblige l'entité à engager des coûts de mise hors service relativement à une immobilisation corporelle, lorsque l'opération ou l'événement à l'origine du passif est survenu ou lorsqu'il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés et qu'il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause. Le passif est comptabilisé au montant qui correspond à la meilleure estimation des charges nécessaires à la mise hors service d'une immobilisation corporelle à la date des états financiers. Ce passif est ensuite réexaminé chaque date de présentation de l'information financière et ajusté en fonction de l'écoulement du temps et de toute révision apportée à l'échéancier, au montant nécessaire pour régler l'obligation ou au taux d'actualisation. Lors de l'évaluation initiale d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, un coût correspondant à la mise hors service de l'immobilisation est ajouté à la valeur comptable de l'immobilisation corporelle en question si elle fait encore l'objet d'un usage productif. Ce coût est amorti sur la durée de vie utile de l'immobilisation corporelle. Si l'immobilisation corporelle en question n'est pas comptabilisée ou ne fait plus l'objet d'un usage productif, les coûts liés à la mise hors service de l'immobilisation sont comptabilisés en charges.

#### ***Passif au titre des sites contaminés***

Un site contaminé est un site dans lequel la concentration de substances nocives dépasse les niveaux maximums admissibles selon une norme environnementale. Les sites qui font actuellement l'objet d'un usage productif sont considérés comme des sites contaminés uniquement si un événement imprévu donne lieu à une contamination. Un passif au titre de l'assainissement des sites contaminés est comptabilisé lorsque la Commission est directement responsable ou accepte la responsabilité de la contamination, lorsqu'il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés et lorsqu'il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause. Le passif inclut tous les coûts directement attribuables aux activités d'assainissement, y compris les activités, l'entretien et la surveillance après l'assainissement.

---

### 3. Encaisse affectée

	2023	2022
Encaisse grevée d'une affectation externe – Apports reportés (Note 7)	<b>2 000 \$</b>	2 000 \$

---

**Commission de transport Ontario Northland**  
**Notes complémentaires aux états financiers consolidés**  
(en milliers de dollars)

Exercice terminé le 31 mars 2023

**4. Immobilisations**

	<b>2023</b>		2022 (retraité)	
	<b>Coût</b>	<b>Amortissement cumulé</b>	<b>Valeur comptable nette</b>	Valeur comptable nette
<b>Services ferroviaires</b>				
Terrain	1 897 \$	157 \$	1 740 \$	1 740 \$
Voies	636 529	201 073	435 456	405 940
Bâtiments	89 143	35 305	53 838	39 611
Équipements	149 625	79 934	69 691	68 701
Actifs en cours de construction	39 230	-	39 230	15 113
<b>Services d'autocar</b>				
Terrain	160	-	160	160
Bâtiments	6 400	1 343	5 057	2 148
Autocar	26 492	11 627	14 865	14 396
Équipements	644	440	204	243
Actifs en cours de construction	181	-	181	1 755
	<b>950 301 \$</b>	<b>329 879 \$</b>	<b>620 422 \$</b>	<b>549 807 \$</b>

Au cours de l'exercice, la Commission a revu la méthode qu'elle utilise pour la comptabilisation d'un logiciel-service. À la suite de cette révision, les chiffres comparatifs de 2022 relatifs aux actifs en cours de construction ont été réduits de 3 734 \$ et les coûts liés au développement technologique ont été augmentés de 3 734 \$. Un changement a également été apporté à la comptabilisation des apports du gouvernement en lien avec ces coûts. Par conséquent, les chiffres comparatifs de 2022 liés aux apports reportés afférents aux immobilisations ont été réduits de 3 734 \$ et les produits tirés d'apports du gouvernement ont été augmentés de 3 734 \$. L'incidence nette de ces changements sur l'excédent annuel (insuffisance annuelle) des produits par rapport aux charges pour l'exercice a été de néant \$.

---

# Commission de transport Ontario Northland

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

(en milliers de dollars)

**Exercice terminé le 31 mars 2023**

---

### 5. Avantages sociaux futurs

#### *Régimes de retraite*

Le Régime de retraite des fonctionnaires et le Compte des avantages sociaux supplémentaires des fonctionnaires sont des régimes contributifs à prestations déterminées. Les membres du Régime de retraite des fonctionnaires reçoivent des prestations basées sur l'ancienneté et le salaire annuel moyen le plus élevé qu'ils ont gagné pendant cinq années consécutives avant la retraite, la cessation d'emploi ou le décès. Le Régime de retraite des fonctionnaires est financé par les cotisations des employeurs et des participants et par les revenus de placement de la Caisse de retraite des fonctionnaires. Les cotisations des participants et des employeurs sont remises à la Commission du Régime de retraite de l'Ontario. La portion de ces cotisations qui dépasse les limites prévues par la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada est transférée au Compte des avantages sociaux supplémentaires des fonctionnaires.

Les employés à temps plein de la Commission participent au Régime de retraite des fonctionnaires, un régime de retraite à prestations déterminées pour les employés de la province et de nombreux organismes provinciaux. Les versements annuels de la Commission sont de 4 929 \$ (2022 – 4 357 \$) et ont été inclus dans les charges liées à la main-d'œuvre et aux prestations.

#### *Régimes d'avantages autres que de retraite*

La Commission offre à ses employés trois régimes d'avantages autres que de retraite dans le cadre desquels toutes les obligations au titre des prestations constituées et charges au titre des avantages sont déterminées par des actuaires indépendants, conformément aux pratiques actuarielles reconnues et aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, en utilisant les meilleures estimations de la direction. Les taux d'actualisation employés pour déterminer les obligations au titre des prestations constituées ont été déterminés en fonction des rendements des obligations provinciales de l'Ontario correspondant à la durée des prestations.

La Commission a effectué une évaluation actuarielle des avantages postérieurs à l'emploi, comme les assurances vie et soins de santé collectifs, tous les trois ans. La dernière évaluation a été réalisée pour l'exercice terminé le 31 mars 2020 à partir de données datant du 1<sup>er</sup> avril 2020. Les évaluations mises à jour sont basées sur les données du 1<sup>er</sup> avril 2020, extrapolées au 31 mars 2023.

La Commission a réalisé une évaluation actuarielle annuelle des avantages postérieurs à l'emploi, des prestations d'invalidité à long terme et du maintien de certains avantages à partir des résultats du 31 mars 2023.

La Commission a effectué une évaluation actuarielle triennale des indemnités pour accidents du travail, qui sont administrées par la CSPAAT. Les résultats obtenus sont basés sur les données de l'évaluation complète réalisée le 31 mars 2022, extrapolées au 31 mars 2023.

Le tableau ci-dessous présente les renseignements à propos des régimes d'avantages autres que de retraite de la Commission :

**Commission de transport Ontario Northland**  
**Notes complémentaires aux états financiers consolidés**  
(en milliers de dollars)

Exercice terminé le 31 mars 2023

**5. Avantages sociaux futurs (suite)**

**Rapprochement entre l'obligation au titre des prestations constituées et l'actif (le passif) au titre des prestations constituées**

	2023	2022
<b>Obligation au titre des prestations constituées,</b> à la fin de l'exercice	<b>(63 707) \$</b>	(70 808) \$
Gain actuariel net non amorti	<b>(22 228)</b>	(18 839)
<b>Passif au titre des prestations constituées,</b> à la fin de l'exercice	<b>(85 935) \$</b>	(89 647) \$
<b>Passif au titre des prestations constituées,</b> au début de l'exercice	<b>(89 647) \$</b>	(84 469) \$
Charge liée aux prestations	<b>(863)</b>	(10 398)
Prestations versées	<b>4 575</b>	5 220
<b>Passif au titre des prestations constituées,</b> à la fin de l'exercice	<b>(85 935) \$</b>	(89 647) \$

**Composantes de la charge périodique nette liée aux prestations autres que de retraite**

	2023	2022 (retraité)
Coût des services rendus	<b>2 485 \$</b>	3 055 \$
Intérêts sur l'obligation au titre des prestations constituées	<b>2 233</b>	2 044
Amortissement et comptabilisation immédiate des pertes actuarielles nettes (gains actuariels nets)	<b>(3 855)</b>	5 299
	<b>863 \$</b>	10 398 \$

**Hypothèses moyennes pondérées**

	2023	2022
Taux d'actualisation – Avantages postérieurs au départ à la retraite	<b>4,00 %</b>	3,30 %
Taux d'actualisation – Avantages postérieurs à l'emploi	<b>3,75 %</b>	2,54 %
Taux d'actualisation – CSPAAT	<b>3,90 %</b>	3,15 %
Taux d'augmentation de la rémunération	<b>2,00 %</b>	2,00 %
Augmentations des coûts pour les soins médicaux	<b>5,37 %</b>	5,37 %
Augmentations des coûts pour les soins dentaires	<b>3,00 %</b>	3,00 %
Augmentations des coûts pour les soins de la vue	<b>0,00 %</b>	0,00 %

# Commission de transport Ontario Northland

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

(en milliers de dollars)

**Exercice terminé le 31 mars 2023**

### 6. Facilités de crédit

En août 2021, la Commission a obtenu une marge de crédit d'exploitation auprès du ministère des Transports et de l'Office ontarien de financement d'un montant de 5 millions de dollars, dont zéro dollar était utilisé au 31 mars 2023. La marge de crédit porte intérêt au coût d'emprunt de la province de l'Ontario pour une durée de 30 jours majoré de 3,3 points de base.

### 7. Apports reportés

Les apports reportés sont des fonds affectés reçus de la province qui ne doivent être utilisés que pour des dépenses futures. Au 31 mars 2023, le solde représente des fonds du ministère des Transports (« MTO ») à utiliser comme réserve d'autoassurance sous réserve de l'approbation du MTO en cas de déraillement futur.

	2023	2022
<b>Réserve d'autoassurance</b>	<b>2 000 \$</b>	2 000 \$

### 8. Apports reportés afférents aux immobilisations

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent les apports non amortis reçus du gouvernement pour financer l'acquisition d'immobilisations. L'amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations est comptabilisé dans les produits à l'état consolidé des résultats et de l'évolution du déficit net aux mêmes taux que ceux qui sont utilisés pour amortir les immobilisations connexes.

Les variations du solde des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles non amortis s'établissent comme suit :

	2023	2022 (retraité)
<b>Solde</b> , au début de l'exercice	<b>474 122 \$</b>	432 841 \$
Apports de la Province (Note 12)	<b>93 450</b>	58 180
Apports de Transports Canada (Note 12)	<b>645</b>	365
Amortissement imputé aux produits	<b>(18 531)</b>	(17 227)
Mises hors service, transferts et ajustements	<b>(250)</b>	(37)
<b>Solde</b> , à la fin de l'exercice	<b>549 436 \$</b>	474 122 \$

Au cours de l'exercice, la Commission a revu la méthode qu'elle utilise pour la comptabilisation d'un logiciel-service. À la suite de cette révision, les chiffres comparatifs de 2022 relatifs aux actifs en cours de construction ont été réduits de 3 734 \$ et les coûts liés au développement technologique ont été augmentés de 3 734 \$. Un changement a également été apporté à la comptabilisation des apports du gouvernement en lien avec ces coûts. Par conséquent, les chiffres comparatifs de 2022 liés aux apports reportés afférents aux immobilisations ont été réduits de 3 734 \$ et les produits tirés d'apports du gouvernement ont été augmentés de 3 734 \$. L'incidence nette de ces changements sur l'excédent annuel (insuffisance annuelle) des produits par rapport aux charges pour l'exercice a été de néant \$.

**Commission de transport Ontario Northland**  
**Notes complémentaires aux états financiers consolidés**  
(en milliers de dollars)

**Exercice terminé le 31 mars 2023**

**9. Dette à long terme**

	2023	2022
Emprunt auprès de l'Office ontarien de financement, portant intérêt au taux annuel de 4,90 %, remboursable par versements mensuels mixtes de capital et d'intérêts de 13 \$ pour une période de 25 ans à compter du 1 <sup>er</sup> février 2006	<b>1 037 \$</b>	1 144 \$
<b>Moins la tranche à court terme</b>	<b>111</b>	107
<b>Dette à long terme</b>	<b>926 \$</b>	1 037 \$

Les intérêts sur la dette à long terme se sont élevés à 54 \$ (2022 – 59 \$).

Les remboursements en capital exigibles au cours des cinq prochains exercices et par la suite s'établissent comme suit :

2023-2024	111 \$
2024-2025	117
2025-2026	123
2026-2027	129
2027-2028	135
Par la suite	422
	<b>1 037 \$</b>

**10. Obligation liée à la mise hors service d'immobilisations**

Les états financiers de la Commission comprennent une obligation liée à la mise hors service d'immobilisations relative à des bâtiments loués ou détenus, à des réservoirs de carburant et à des sites d'élimination des déchets. Les coûts de mise hors service des immobilisations sont amortis selon la méthode linéaire. L'estimation du passif a été réalisée au moyen de la technique de la valeur actualisée nette selon un taux d'actualisation de 3,6 % (2022 – 3,3 %). Les dépenses futures estimatives non actualisées totales s'établissent à 3 813 \$ (2022 – 3 859 \$) et seront engagées au cours d'une période de 10 ans.

	2023	2022
<b>Obligation liée à la mise hors service d'immobilisations, au début de l'exercice</b>	<b>3 189 \$</b>	3 093 \$
Augmentation découlant de la charge de désactualisation	223	96
Révisions de l'échéancier, du montant et du taux d'actualisation	<b>(531)</b>	-
<b>Obligation liée à la mise hors service d'immobilisations, à la fin de l'exercice</b>	<b>2 881 \$</b>	3 189 \$

---

## Commission de transport Ontario Northland

### Notes complémentaires aux états financiers consolidés

(en milliers de dollars)

**Exercice terminé le 31 mars 2023**

---

#### 11. Passif au titre des sites contaminés

Le passif au titre des sites contaminés se compose de montants à engager relativement à une ancienne propriété de transbordement et d'anciens sites de télécommunication, relevés au cours d'exercices précédents. Les coûts estimatifs ont été établis par la direction avec le concours de cabinets d'ingénieurs-conseils en s'appuyant sur une expérience antérieure relative aux activités d'assainissements. Le passif comprend tous les coûts qui devraient être engagés pour ces propriétés et aucun recouvrement n'est prévu.

La Commission a réduit le passif au titre d'anciens sites de télécommunication au cours de l'exercice en fonction d'un plan de gestion de risques établi. Le passif a été réduit étant donné la stabilité relative des zones contaminées, le démantèlement et le retrait de toutes les structures des sites, le succès de la revégétalisation des sites et la mise en place d'une stratégie d'atténuation naturelle qui fait l'objet d'une surveillance à moyen terme. L'estimation du passif a été réalisée au moyen de la technique de la valeur actualisée nette selon un taux d'actualisation de 3,6 % pour 2023. L'ancienne propriété de transbordement n'a fait l'objet d'aucune actualisation en raison de l'incertitude quant au moment où les avantages économiques futurs seront abandonnés. À l'heure actuelle, il est impossible de procéder à une estimation raisonnable des coûts liés à l'assainissement tant que des tests n'auront pas été réalisés, que l'échéancier ne sera pas connu et que les responsabilités ne seront pas confirmées.

La Commission détient plusieurs anciennes propriétés et droits de passage à Cobalt, où il existe un risque de contamination. On sait toutefois qu'un site présente effectivement une contamination dépassant le seuil acceptable. Le ministère du Développement du Nord de l'Ontario convient actuellement des modalités d'une mission avec un cabinet d'ingénieurs-conseils pour la réalisation d'une évaluation environnementale de site de phase I. Cette évaluation permettra de cibler les zones de contamination potentielle sur le plan de l'environnement et de faire des recommandations quant aux travaux d'évaluation environnementale de site de phase II à effectuer pour confirmer ou circonscrire les zones contaminées, le cas échéant. À l'heure actuelle, il est impossible de procéder à une estimation raisonnable des coûts liés à l'assainissement tant que les travaux selon la phase II n'auront pas été réalisés, que l'échéancier ne sera pas connu et que les responsabilités ne seront pas confirmées. Par conséquent, aucun passif n'a été comptabilisé.

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Ancienne propriété de transbordement	3 500 \$	3 500 \$
Anciens sites de télécommunication	571	3 175
<b>Passif au titre des sites contaminés</b>	<b>4 071 \$</b>	<b>6 675 \$</b>

---

**Commission de transport Ontario Northland**  
**Notes complémentaires aux états financiers consolidés**  
(en milliers de dollars)

**Exercice terminé le 31 mars 2023**

**12. Apports du gouvernement**

Aux termes d'un protocole d'entente conclu avec le ministre des Transports, la Commission a reçu des subventions de fonctionnement et de capital du gouvernement de l'Ontario.

Les détails relatifs aux apports du gouvernement reçus pendant l'exercice s'établissent comme suit :

	<b>2023</b>	2022 (retraité)
<b>Ministère des Transports :</b>		
Financement opérationnel de la Commission	53 743 \$	44 817 \$
Apports de capital	93 450	58 180
<b>Total des apports du ministère des Transports</b>	<b>147 193 \$</b>	102 997 \$
<b>Ministère du Développement du Nord – Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario</b>	<b>- \$</b>	31 \$
<b>Office des transports du Canada</b>		
Capital – Opérations ferroviaires	645	365
<b>Total des apports du gouvernement</b>	<b>147 838 \$</b>	103 393 \$
<b>En résumé :</b>		
Financement opérationnel de la Commission	53 743 \$	44 848 \$
Apports de capital (Note 8)	94 095	58 545
<b>Total des apports du gouvernement</b>	<b>147 838 \$</b>	103 393 \$

---

# Commission de transport Ontario Northland

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

(en milliers de dollars)

**Exercice terminé le 31 mars 2023**

---

### **13. Informations sectorielles à fournir**

La Commission est un organisme de la Couronne de la province de l'Ontario dont les activités sont diversifiées. Elle fournit une vaste gamme de services à ses clients de la région du Nord de l'Ontario, notamment des services de transport ferroviaire de marchandises et de passagers, des services d'autocar ainsi que des services de remise à neuf et de réparation. Des secteurs fonctionnels distincts ont été présentés séparément dans l'information sectorielle. La nature de ces secteurs et les activités qu'ils englobent sont les suivantes :

#### **Services ferroviaires**

Les services ferroviaires renvoient aux solutions de logistique et de transport ainsi qu'à l'expédition de quantités importantes de produits à destination et en provenance du Nord de l'Ontario.

#### **Services Polar Bear**

Les services Polar Bear se rapportent aux solutions de transport de passagers et de marchandises entre Cochrane et Moosonee.

#### **Services d'autocar**

Les services d'autocar fournissent des solutions d'expédition et de transport de passager pour rapprocher les collectivités du Nord de l'Ontario et du Manitoba.

#### **Services de remise à neuf et de réparation**

L'équipe de remise à neuf et de réparation a la responsabilité de réparer et de remettre en état le parc ferroviaire pour des clients en Amérique du Nord.

#### **Administration**

Ce poste renvoie aux dépenses liées au fonctionnement de la Commission elle-même et ne peut être attribué à des secteurs en particulier. Il comprend également certains services de location de biens immobiliers à des clients externes pour réduire les coûts totaux.

**Commission de transport Ontario Northland**  
**Notes complémentaires aux états financiers consolidés**  
(en milliers de dollars)

**Exercice terminé le 31 mars 2023**

**13. Informations sectorielles à fournir (suite)**

	Services ferroviaires	Services Polar Bear	Services d'autocar	Services de remise à neuf et de réparation	Administration (Note ii)	Apports de fonctionnement du gouvernement provincial	Total 2023
Produits	53 732	8 666	15 666	15 274	1 245	-	<b>94 583</b>
Apports du gouvernement	-	-	-	-	-	53 743	<b>53 743</b>
	<b>53 732</b>	<b>8 666</b>	<b>15 666</b>	<b>15 274</b>	<b>1 245</b>	<b>53 743</b>	<b>148 326</b>
Charges							
Main-d'œuvre et avantages sociaux	26 024	14 167	10 280	9 149	11 103	-	<b>70 723</b>
Matériaux et pièces	17 378	4 359	4 766	6 284	186	-	<b>32 973</b>
Services	3 230	2 135	3 029	363	1 972	-	<b>10 729</b>
Fournitures et matériel	2 674	1 445	821	96	310	-	<b>5 346</b>
Autres	4 035	1 095	2 691	1 379	3 852	-	<b>13 052</b>
	<b>53 341</b>	<b>23 201</b>	<b>21 587</b>	<b>17 271</b>	<b>17 423</b>	<b>-</b>	<b>132 823</b>
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges avant les éléments suivants :	391	(14 535)	(5 921)	(1 997)	(16 178)	53 743	<b>15 503</b>
Déraillements (Note ii)	273	-	-	-	-	-	<b>273</b>
Reprise de stocks (Note ii)	(11)	-	-	-	-	-	<b>(11)</b>
Coûts liés au développement technologique	-	-	-	-	5 268	-	<b>5 268</b>
Ajustement lié aux sites contaminés (Note ii)	(2 604)	-	-	-	-	-	<b>(2 604)</b>
Intérêts sur la dette à long terme	-	-	54	-	-	-	<b>54</b>
Gain sur la vente d'immobilisations	(494)	-	(522)	-	(4)	-	<b>(1 020)</b>
Gain de change (Note ii)	(523)	-	-	-	-	-	<b>(523)</b>
Désactualisation relative à la mise hors service d'immobilisations	223	-	-	-	-	-	<b>223</b>
Avantages sociaux futurs	124	67	46	31	595	-	<b>863</b>
Excédent (insuffisance) avant amortissement	3 403	(14 602)	(5 499)	(2 028)	(22 037)	53 743	<b>12 980</b>
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	6 156	9 120	2 417	-	838	-	<b>18 531</b>
Amortissement de l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations	(31)	-	-	-	-	-	<b>(31)</b>
Amortissement des immobilisations	(9 397)	(9 587)	(2 472)	-	(949)	-	<b>(22 405)</b>
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	<b>131</b>	<b>(15 069)</b>	<b>(5 554)</b>	<b>(2 028)</b>	<b>(22 148)</b>	<b>53 743</b>	<b>9 075</b>

Note i) Les avantages sociaux futurs du personnel administratif comprennent un montant de 548 \$ qui correspond aux dépenses liées à l'invalidité de longue durée pour l'ensemble de l'organisation.

Note ii) Ces dépenses ont été regroupées avec les autres charges à l'état consolidé des résultats et du déficit net (Note 17).

**Commission de transport Ontario Northland**  
**Notes complémentaires aux états financiers consolidés**  
(en milliers de dollars)

Exercice terminé le 31 mars 2023

**13. Informations sectorielles à fournir (suite)**

	Services ferroviaires	Services Polar Bear	Services d'autocar	Services de remise à neuf et de réparation	Administration (Note i))	Apports de fonctionnement du gouvernement provincial	Total 2022 (retraité)
Produits	44 502	5 867	9 427	11 698	179	-	71 673
Apports du gouvernement	-	-	-	-	-	44 848	44 848
	44 502	5 867	9 427	11 698	179	44 848	116 521
Charges							
Main-d'œuvre et avantages sociaux	26 798	13 395	9 751	5 241	7 581	-	62 766
Matériaux et pièces	11 162	3 340	3 638	3 732	274	-	22 146
Services	3 702	1 557	3 151	320	1 790	-	10 520
Fournitures et matériel	2 567	1 373	885	114	263	-	5 202
Autres	3 697	1 108	1 817	7	2 846	-	9 475
	47 926	20 773	19 242	9 414	12 754	-	110 109
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges avant les éléments suivants :	(3 424)	(14 906)	(9 815)	2 284	(12 575)	44 848	6 412
Déraillements (Note ii)	760	-	-	-	-	-	760
Stocks radiés (Note ii)	-	-	-	-	-	-	2 374
Coûts liés au développement technologique	-	-	-	-	3 734	-	3 734
Abandon d'un montant dû (Note ii)	-	2 374	-	-	-	-	(2 597)
Intérêts sur la dette à long terme	-	(2 597)	59	-	-	-	59
Gain sur la vente d'immobilisations	(722)	-	-	-	-	-	(722)
Gain de change (Note ii)	(297)	-	-	-	-	-	(297)
Désactualisation relative à la mise hors service d'immobilisations	96	-	-	-	-	-	96
Avantages sociaux futurs	3 836	2 048	1 435	973	2 106	-	10 398
Excédent (insuffisance) avant amortissement	(7 097)	(16 731)	(11 309)	1 311	(18 415)	44 848	(7 393)
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	5 117	9 104	2 131	-	875	-	17 227
Amortissement de l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations	(59)	-	-	-	-	-	(59)
Amortissement des immobilisations	(8 356)	(9 743)	(2 187)	-	(987)	-	(21 273)
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(10 395)	(17 370)	(11 365)	1 311	(18 527)	44 848	(11 498)

Note i) Les avantages sociaux futurs du personnel administratif comprennent un montant de 649 \$ qui correspond aux dépenses liées à l'invalidité de longue durée pour l'ensemble de l'organisation.

Note ii) Ces dépenses ont été regroupées avec les autres charges à l'état consolidé des résultats et du déficit net (Note 17).

---

## **Commission de transport Ontario Northland**

### **Notes complémentaires aux états financiers consolidés**

(en milliers de dollars)

**Exercice terminé le 31 mars 2023**

---

#### **14. Éventualités**

Dans le cours normal des activités, diverses réclamations ont été déposées contre la Commission pour des dommages corporels, des dommages matériels, des actions liées à l'environnement et des questions concernant l'emploi. Les montants liés aux réclamations qui n'ont pas encore été comptabilisés ne peuvent être estimés à l'heure actuelle et, en tout état de cause, la Commission est d'avis que ces réclamations sont sans fondement ou qu'elles pourraient être couvertes par l'assurance après application de la franchise de 2 000 \$. Le cas échéant, le montant de la perte, une fois connu, serait imputé à l'état consolidé des résultats et de l'évolution du déficit net.

---

#### **15. Engagements**

La Commission est également liée par certaines ententes de sécurité d'emploi pour un nombre important de ses employés syndiqués. S'il existait des réclamations actuelles aux termes de ces ententes, la Commission constituerait une provision à leur égard. En raison de la nature de ces ententes, l'exposition au risque de paiements futurs pourrait être importante. Cependant, le montant lié à ce risque serait établi en fonction de mesures adoptées par la Commission qui n'ont pas encore été prises. Par conséquent, aucune provision n'a été comptabilisée à la date de clôture de l'exercice.

---

#### **16. Dépendance économique**

- i. Clients :  
Dans l'ensemble, 77 % (2022 – 76 %) des revenus de la division des services ferroviaires proviennent de quatre clients importants.
  
- ii. Province :  
La Commission génère des revenus grâce à ses services de transport ferroviaire et d'autocar ainsi qu'à ses services de remise à neuf et de réparation. De plus, la Commission reçoit des subventions de fonctionnement et de capital de la part du gouvernement provincial. Pour continuer de fournir ses services, d'étendre son offre de services et de respecter ses obligations, la Commission est tributaire des subventions continues qu'elle reçoit du gouvernement de l'Ontario.

---

## **Commission de transport Ontario Northland**

### **Notes complémentaires aux états financiers consolidés**

(en milliers de dollars)

**Exercice terminé le 31 mars 2023**

---

#### **17. Autres charges**

- i. Les charges d'exploitation habituelles de 13 052 \$ (2022 – 9 475 \$) comprennent notamment l'assurance, l'impôt foncier, les frais liés aux logiciels, la location de wagons pour le transport de marchandises, les déplacements et la formation.
- ii. Au cours de l'exercice, la Commission a engagé et payé des frais de 273 \$ (2022 – 760 \$) qui sont principalement liés à des déraillements survenus sur ses lignes ferroviaires. Ces frais comprennent les coûts liés à la main-d'œuvre, aux avantages, aux pièces et aux tiers. Les frais ont été engagés aux fins d'assainissement, de tests environnementaux et de réparations des rails.
- iii. Au cours de l'exercice, la Commission a recouvré 11 \$ (2022 – charges de 2 374 \$) pour les stocks désuets, les stocks à rotation lente et les stocks réévalués.
- iv. Au cours de l'exercice, la Commission a examiné ses estimations relatives aux passifs au titre des sites contaminés et a apporté un ajustement au passif de 2 604 \$.
- v. Un gain de change de 523 \$ (2022 – 297 \$) a été enregistré au cours de l'exercice.
- vi. En 2022, le ministère des Transports a renoncé à un montant de 2 597 \$ dû par la Commission.

---

#### **18. Informations relatives aux apparentés**

La Commission reçoit de l'aide de la Province sous la forme de financement en soutien à ses investissements dans des immobilisations devant être utilisées dans la prestation de services de transport actuels et futurs ainsi qu'une subvention de fonctionnement annuelle pour soutenir davantage la prestation des services de transport.

Toutes les opérations entre apparentés ont été évaluées à la valeur d'échange, soit le montant de la contrepartie établie et convenue par ces derniers.

Dans le cours normal de ses activités, la Commission fournit des services de remise à neuf des voitures de passagers à Metrolinx, une agence de la province. En ce qui concerne le contrat conclu avec Metrolinx, l'état consolidé de la situation financière comprend un solde de débiteurs de 1 022 \$ (2022 – 33 989 \$) ainsi qu'un solde de produits reportés de 38 550 \$ (2022 – 42 561 \$), et l'état consolidé des résultats et de l'évolution du déficit net comprend des produits de 10 412 \$ (2022 – 7 611 \$).

---

**Commission de transport Ontario Northland**  
**Notes complémentaires aux états financiers consolidés**  
(en milliers de dollars)

**Exercice terminé le 31 mars 2023**

**19. Classement des instruments financiers**

Le tableau ci-dessous fournit des informations relatives au coût et à la juste valeur des instruments financiers par catégorie. L'exposition maximale au risque de crédit représenterait la valeur comptable indiquée ci-dessous.

	<b>2023</b>		
	<b>Juste valeur</b>	<b>Coût après amortissement</b>	<b>Total</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	20 388 \$	- \$	20 388 \$
Encaisse affectée	2 000	-	2 000
Débiteurs	-	40 973	40 973
Créditeurs et charges à payer	-	32 002	32 002
Dette à long terme	-	1 037	1 037
	<b>22 388 \$</b>	<b>74 012 \$</b>	<b>96 400 \$</b>
			<b>2022</b>
	<b>Juste valeur</b>	<b>Coût après amortissement</b>	<b>Total</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11 923 \$	- \$	11 923 \$
Encaisse affectée	2 000	-	2 000
Débiteurs	-	53 650	53 650
Créditeurs et charges à payer	-	29 860	29 860
Dette à long terme	-	1 144	1 144
	<b>13 923 \$</b>	<b>84 654 \$</b>	<b>98 577 \$</b>

Le tableau suivant présente une analyse des instruments financiers qui sont évalués après la comptabilisation initiale de la juste valeur. Ces instruments financiers sont regroupés par niveau, de 1 à 3, en fonction du degré auquel la juste valeur est observable :

- Les évaluations de la juste valeur de niveau 1 sont celles qui sont dérivées des prix cotés (non redressés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques utilisant le dernier cours du marché;
- Les évaluations de la juste valeur de niveau 2 sont celles qui sont dérivées des données autres que les prix cotés qui sont inclus dans le niveau 1 et observables pour l'actif ou le passif, que ce soit directement (c.-à-d., les prix) ou indirectement (c.-à-d., les dérivés des prix);
- Les évaluations de la juste valeur de niveau 3 sont celles qui sont dérivées des méthodes d'évaluation qui comprennent les données de l'actif ou du passif et qui ne sont pas basées sur des données du marché observables (données non observables).

**Commission de transport Ontario Northland**  
**Notes complémentaires aux états financiers consolidés**  
(en milliers de dollars)

**Exercice terminé le 31 mars 2023**

**19. Classement des instruments financiers (suite)**

	2023			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Trésorerie et équivalents de trésorerie	20 388 \$	-	-	20 388 \$
Encaisse affectée	2 000	-	-	2 000
	<b>22 388 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>22 388 \$</b>

  

	2022			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11 923 \$	-	-	11 923 \$
Encaisse affectée	2 000	-	-	2 000
	<b>13 923 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>13 923 \$</b>

Il n'y a pas eu de transfert entre les niveaux 1, 2 et 3 pour les exercices terminés les 31 mars 2023 et 2022.

**20. Gestion des risques liés aux instruments financiers**

*Risque de crédit*

Le risque de crédit est le risque de perte financière pour la Commission si un débiteur n'effectue pas ses versements de capital et d'intérêts à l'échéance. La Commission est exposée à ce risque en raison de son encaisse et de ses débiteurs. La Commission détient des comptes en trésorerie auprès de banques à charte fédérale qui sont assurées par la Société d'assurance-dépôts du Canada. En cas de défaut, les comptes en trésorerie de la Commission sont assurés jusqu'à un plafond de 400 000 \$ (400 000 \$ en 2022).

Les débiteurs sont constitués de montants à recevoir de clients et du gouvernement, ce qui comprend le gouvernement de l'Ontario et tout organisme provincial. Le risque de crédit est atténué par des processus d'approbation financière exécutés avant que le crédit ne soit accordé au client. La Commission évalue son exposition au risque de crédit selon le délai de règlement des montants. Une provision pour dépréciation est déterminée en fonction de l'expérience passée de la Commission en matière de recouvrement. Les montants non réglés à la fin de l'exercice s'établissaient comme suit :

**Commission de transport Ontario Northland**  
**Notes complémentaires aux états financiers consolidés**  
(en milliers de dollars)

**Exercice terminé le 31 mars 2023**

**20. Gestion des risques liés aux instruments financiers (suite)**

<b>31 mars 2023</b>	<b>En souffrance</b>				
	<b>Total</b>	<b>Courant</b>	<b>1 à 30 jours</b>	<b>31 à 60 jours</b>	<b>61 jours et plus</b>
<b>Sommes à recevoir du gouvernement</b>	<b>24 569 \$</b>	<b>24 117 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>451 \$</b>
<b>Montants à recevoir des clients</b>	<b>16 483</b>	<b>10 626</b>	<b>2 740</b>	<b>1 014</b>	<b>2 103</b>
<b>Débiteurs bruts</b>	<b>41 052</b>	<b>34 743</b>	<b>2 740</b>	<b>1 014</b>	<b>2 554</b>
<b>Moins provisions pour dépréciation</b>	<b>(78)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(78)</b>
<b>Débiteurs nets</b>	<b>40 973 \$</b>	<b>34 743 \$</b>	<b>2 740 \$</b>	<b>1 014 \$</b>	<b>2 476 \$</b>

<b>31 mars 2022</b>	<b>En souffrance</b>				
	<b>Total</b>	<b>Courant</b>	<b>1 à 30 jours</b>	<b>31 à 60 jours</b>	<b>61 jours et plus</b>
<b>Sommes à recevoir du gouvernement</b>	<b>44 727 \$</b>	<b>44 726 \$</b>	<b>1 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>
<b>Montants à recevoir des clients</b>	<b>9 018</b>	<b>7 198</b>	<b>874</b>	<b>369</b>	<b>576</b>
<b>Débiteurs bruts</b>	<b>53 745</b>	<b>51 924</b>	<b>875</b>	<b>369</b>	<b>576</b>
<b>Moins provisions pour dépréciation</b>	<b>(95)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(95)</b>
<b>Débiteurs nets</b>	<b>53 650 \$</b>	<b>51 924 \$</b>	<b>875 \$</b>	<b>369 \$</b>	<b>481 \$</b>

Il n'y a eu aucun changement significatif par rapport à l'exercice précédent en ce qui a trait à l'exposition à ce risque ou en ce qui concerne les politiques, procédures et méthodes utilisées pour l'évaluer.

---

## Commission de transport Ontario Northland

### Notes complémentaires aux états financiers consolidés

(en milliers de dollars)

**Exercice terminé le 31 mars 2023**

---

#### **20. Gestion des risques liés aux instruments financiers (suite)**

##### *Risque de marché*

Le risque du marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en fonction des facteurs de marché. Les facteurs de marché comprennent trois types de risques : risque de change, risque de taux d'intérêt et risque lié aux actions.

Il n'y a eu aucun changement significatif par rapport à l'exercice précédent en ce qui a trait à l'exposition à ce risque ou en ce qui concerne les politiques, procédures et méthodes utilisées pour l'évaluer.

##### *Risque de change*

Le risque de change renvoie aux activités de la Commission réalisées dans différentes devises et à la conversion des bénéfices non canadiens à différents moments lorsqu'il y a des fluctuations défavorables des taux de change. La Commission conserve un compte bancaire en dollars américains pour recevoir des paiements de clients et payer ses fournisseurs et autres opérateurs en dollars américains. Il n'y a eu aucun changement significatif par rapport à l'exercice précédent en ce qui a trait à l'exposition à ce risque ou en ce qui concerne les politiques, procédures et méthodes utilisées pour l'évaluer.

##### *Risque de taux d'intérêt*

Le risque de taux d'intérêt représente la perte financière pouvant découler des variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie futurs des instruments financiers en raison de fluctuations des taux d'intérêt. La Commission est exposée à ce risque en raison de sa dette à long terme portant intérêt.

Toutefois, il n'y aurait pas d'incidence sur la dette à long terme de la Commission, décrite à la Note 9, car le taux inhérent de la dette a été fixé.

Il n'y a eu aucun changement significatif par rapport à l'exercice précédent en ce qui a trait à l'exposition à ce risque ou en ce qui concerne les politiques, procédures et méthodes utilisées pour l'évaluer.

##### *Risque lié aux actions*

Le risque lié aux actions renvoie à l'incertitude associée à l'évaluation des actifs découlant de fluctuations sur les marchés de titres de capitaux propres. La Commission n'est pas exposée à ce risque.

Il n'y a eu aucun changement significatif par rapport à l'exercice précédent en ce qui a trait à l'exposition à ce risque ou en ce qui concerne les politiques, procédures et méthodes utilisées pour l'évaluer.

##### *Risque de liquidité*

Le risque de liquidité est le risque que la Commission ne dispose pas de fonds suffisants pour respecter ses obligations financières à l'échéance. La Commission atténue ce risque en surveillant l'encaisse et les sorties de fonds prévues au moyen d'un budget rigoureux et en faisant des rapports périodiques au gouvernement de l'Ontario.

**Commission de transport Ontario Northland**  
**Notes complémentaires aux états financiers consolidés**  
(en milliers de dollars)

**Exercice terminé le 31 mars 2023**

**20. Gestion des risques liés aux instruments financiers (suite)**

Le tableau ci-dessous établit les échéances contractuelles (représentant les flux de trésorerie contractuels non actualisés des passifs financiers) :

	<b>2023</b>			
	<b>Dans les 6 mois</b>	<b>6 mois à 1 an</b>	<b>1 à 5 ans</b>	<b>&gt; 5 ans</b>
Créditeurs et charges à payer	<b>32 002 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>
Dette à long terme	<b>55</b>	<b>56</b>	<b>646</b>	<b>280</b>
<b>Total</b>	<b>32 057 \$</b>	<b>56 \$</b>	<b>646 \$</b>	<b>280 \$</b>
	<b>2022</b>			
	<b>Dans les 6 mois</b>	<b>6 mois à 1 an</b>	<b>1 à 5 ans</b>	<b>&gt; 5 ans</b>
Créditeurs et charges à payer	29 860 \$	- \$	- \$	- \$
Dette à long terme	52	54	616	422
<b>Total</b>	<b>29 912 \$</b>	<b>54 \$</b>	<b>616 \$</b>	<b>422 \$</b>

Il n'y a eu aucun changement significatif par rapport à l'exercice précédent en ce qui a trait à l'exposition à ce risque ou en ce qui concerne les politiques, procédures et méthodes utilisées pour l'évaluer.

**21. Adoption d'une nouvelle norme comptable pour le secteur public – Obligation liée à la mise hors service d'immobilisations**

Le 1<sup>er</sup> avril 2022, la Commission a adopté une nouvelle norme du Manuel pour le secteur public, *Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations*. Ce changement entraîne une modification de la présentation des états financiers par rapport à l'exercice précédent. La norme exige qu'une obligation soit comptabilisée à la date des états financiers lorsque les critères suivants ont été satisfaits : il existe une obligation juridique qui oblige l'entité à engager des coûts de mise hors service relativement à une immobilisation corporelle, l'opération ou l'événement à l'origine du passif est survenu, il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés et il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause. Ce changement de méthode comptable est adopté en utilisant l'application rétrospective modifiée avec retraitement. Les chiffres comparatifs liés à l'incidence de l'adoption de cette norme le 31 mars 2022 s'établissent comme suit :

	<b>2022</b>
Augmentation des immobilisations – Coût	<b>2 831 \$</b>
Augmentation des immobilisations – Amortissement cumulé	<b>1 627</b>
Augmentation de l'obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation	<b>3 189</b>
Augmentation de la charge de désactualisation	<b>96</b>
Augmentation de la charge d'amortissement	<b>59</b>
Diminution du solde d'ouverture de l'actif net non affecté	<b>1 830</b>

---

**Commission de transport Ontario Northland**  
**Notes complémentaires aux états financiers consolidés**  
(en milliers de dollars)

**Exercice terminé le 31 mars 2023**

---

**22. Chiffres comparatifs**

Les chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés lorsque cela s'avérait nécessaire pour se conformer à la présentation de l'exercice courant.